

# Capacité en Droit 2016-2017

## Formation à distance

[www.univ-angers.fr/droit](http://www.univ-angers.fr/droit)

### Pré-requis

La formation étant à distance, il est nécessaire de disposer d'un accès régulier à un ordinateur et à internet.

### Objectif de la formation

Elle permet de :

- Acquérir les connaissances juridiques de base, nécessaires dans la vie quotidienne et dans toute vie professionnelle ;
- Se présenter à certains concours ;
- Préparer une Licence en Droit sans baccalauréat ;

Une moyenne au moins égale à 10 pour l'ensemble des examens de première et deuxième année permet d'accéder en première année de licence; une moyenne de 15 est nécessaire pour entrer directement en deuxième année. (Décret n°87-708 du 14 août 1987 destiné à favoriser **la promotion sociale**).

### Contenu de la formation

#### PREMIÈRE ANNÉE

##### UE 1 : Droit civil

UE 1a : Introduction à l'étude du Droit privé

UE 1b : La personne, ses droits et ses obligations

Mise en ligne des cours : **en attente**

Regroupements : **en attente**

Examen le samedi 10 décembre 2016, amphi. Lagon

##### UE 2 : Droit commercial

UE 2a : Notions et entreprise individuelle commerciale

UE 2b : Les sociétés commerciales

Mise en ligne des cours : **en attente**

Regroupements : **en attente**

Examen le samedi 11 mars 2017, amphi. Lagon

##### UE 3 : Droit public

UE 3a : Droit constitutionnel

UE 3b : Droit administratif

Mise en ligne des cours : **en attente**

Regroupements : **en attente**

Examen le samedi 10 juin 2017, amphi. Lagon

Examens 2ème session : samedis 2 et 9 septembre 2017



université  
angers

FAÇULTÉ DE DROIT,  
D'ÉCONOMIE  
ET DE GESTION



## SECONDE ANNÉE

**Rappel** : les unités sont composées de la façon suivante et chaque élément d'une unité reçoit la mention a ou b

### UE 4 : Droit pénal (a) et Economie Politique (b)

Mise en ligne des cours : en attente

Regroupements : en attente

Examen le samedi 10 décembre 2016, amphi. Lagon et salle 307

### UE 5 : Procédure civile (a) et Droit administratif (b)

Mise en ligne des cours : en attente

Regroupements : en attente

Examen le samedi 11 mars 2017, amphi. Lagon et salle 307

### UE 6 : Droit privé notarial (a) et Droit du travail(b)

Mise en ligne des cours : en attente

Regroupements : en attente

Examen le samedi 10 juin 2017, amphi. Lagon et salle 307

Examens 2ème session : samedis 2 et 9 septembre 2017

**N.B.** : Les dates de regroupement et de mise en ligne des cours sont données à titre indicatif. Chaque regroupement dure environ 3h, de 9h15 à 12h15 (Créneau horaire indicatif).

## Conditions d'accès, Inscription

Aucun diplôme n'est exigé.

Être âgé de 17 ans minimum au 1<sup>er</sup> octobre de l'année d'inscription.

Modalités particulières pour les personnes de nationalité étrangère ; précisions à demander à la scolarité. Une seule inscription est autorisée. Il est interdit de s'inscrire la même année dans plusieurs universités sous peine de sanctions.

**Inscription** : du 11 au 19 juillet et du 25 août au 22 septembre 2016

**Réinscription** (redoublant et Capacité 2ème année): du 11 au 20 juillet et du 22 août au 9 septembre 2016

Dossier d'inscription à demander par courriel : [capacite-droit@univ-angers.fr](mailto:capacite-droit@univ-angers.fr)

### Séminaire de rentrée, "Présence obligatoire"

1<sup>ère</sup> année : vendredi 23 septembre 2016, de 9h30 à 12h30, amphi Volney (rez-de-chaussée) et de 14h à 16h30 salles 309 et 310 au 3<sup>e</sup> étage (2 groupes).

2<sup>e</sup> année : samedi 24 septembre 2016, de 9h à 12h salle 307 au 3<sup>e</sup> étage.

### Validation

Examen à la fin de chaque UE. Les UE sont comptabilisées en juin par le jury pour la première session d'examens. Les UE non acquises peuvent être repassées lors de la seconde session en septembre.

### Prix de la formation Individuel : 289,10 € en 1<sup>ère</sup> année et 2<sup>e</sup> année (tarif 2016-2017 en attente)

(+ 215 € cotisation sécurité sociale en 2<sup>e</sup> année pour étudiant de 20 à 28 ans ni assuré social ni ayant-droit conjoint). Le statut étudiant n'est accordé qu'en deuxième année de capacité (sécurité sociale étudiante...).

### Formation continue (entreprises et autres) :

CONTACTER auprès de la DFC (Direction de la Formation Continue)

19, rue René Rouchy – 49100 Angers

Tél. : 02 44 68 86 84 | [formationcontinue@univ-angers.fr](mailto:formationcontinue@univ-angers.fr)

## Responsable de formation

**Sophie LAMBERT-WIBER** | [sophie.lambert-wiber@univ-angers.fr](mailto:sophie.lambert-wiber@univ-angers.fr)

Maître de conférences

## Renseignements

Pôle licence et formations spécifiques

**Sylvie SCHUBENEL/Jamila OULAD** | [capacite-droit@univ-angers.fr](mailto:capacite-droit@univ-angers.fr)

Tél. : 02 41 96 21 41/21 40 | Bureau 105